

LE PATRIOTE

SORTIR EN FAMILLE À LA MUNICIPALITÉ !



La Municipalité de Saint-Charles-sur-Richelieu est heureuse d'inviter la population à assister gratuitement au tout premier *Duo Exposition Conférence* présenté à l'Hôtel de ville.

Ainsi, le 31 janvier à 19 h, les citoyens et les citoyennes, petits et grands, sont attendus à la *Galerie Pierre Meunier* située au 405, Chemin des Patriotes et ce, afin d'y faire le plein de découvertes ! Tout d'abord, le *Monde infiniment petit* de l'artiste miniaturiste Jean Belzil-Gascon présente une exposition qui comporte des reproductions à l'échelle 1\12 d'objets de tous les jours. Ainsi, des tables, fauteuils, gâteaux, assiettes déjeuner et même des mini poutines sont exposés aux yeux des visiteurs, le tout, réalisé dans la pure tradition des « Baby houses » européennes. Le mini-monde de Jean Belzil-Gascon : une micro-expo à ne pas manquer !

Par la suite, les participants seront transportés dans *l'Infiniment grand*, grâce à une conférence sur l'univers et son système solaire donnée par le pédagogue Jean-Marie-Desroches. Si la soirée est belle et le ciel dégagé, les participants pourront peut-être même observer quelques constellations ! Merci de vous inscrire au 450 584-3484 p. 1 ou en ligne : saint-charles-sur-richelieu.ca

Le Carnaval d'hiver : un retour attendu !!

De retour après deux ans d'absence, le *Carnaval d'hiver* permet aux charlerivains et aux charlerivaines de profiter des délices de la saison froide puisque, outre la pratique du patinage libre ou du hockey improvisé, la Municipalité mettra à la disposition de ses citoyens de l'équipement de loisir hivernal à utiliser durant le Carnaval sur la pente de glisse ou sur le chemin de raquette aménagé par la Municipalité.



La population est d'ailleurs invitée à se munir de lampes frontales ou de torches électriques pour vivre l'expérience d'une randonnée dans l'obscurité.

Un *Dessert conté*, créé par l'organisme *La Grande Trappe, Arts de la parole*, viendra clore les festivités dans une formule hybride se déroulant tant à l'intérieur qu'à l'extérieur où chaque enfant présent recevra son lot de surprises !

Horaire des activités :

15 h : Lancer de la botte

15 h 30 : Spectacle d'agilité canine à l'intérieur du Centre Mathieu Lusignan

19 h : Dessert conté et surprises !

Musique, animation et bar à boissons chaudes : tout au long de l'évènement

 **Saint-Charles**
sur-Richelieu
Une histoire de famille!


municipalité
amie des enfants
unicef


Municipalité
amie des aînés

À SURVEILLER :

LE MOT DE LA MAIRESSE
2

À VOTRE SERVICE
2

LE COIN DES ORGANISMES
4

CALENDRIER DES ACTIVITÉS
4

RÉDACTION DU JOURNAL :
JOSIANE ARSENAULT DUBÉ EN
COLLABORATION AVEC NATHALIE
BOISCLAIR ET LISE PION.
PHOTOGRAPHIES : JESSICA TRUDEAU
CORRECTION : CÉLINE DUTRISAC

Le mot de la mairesse



En ce début d'année 2023, je souhaite tout d'abord vous offrir mes meilleurs vœux de paix, de santé et de bonheur. Je commencerai en vous annonçant que l'enregistrement des séances du conseil a débuté le 18 janvier. Pour l'instant, le contenu des séances est disponible en différé le lendemain des soirs de conseil. D'ici quelques mois, vous devriez pouvoir y accéder en direct. Un geste visant à vous tenir informer des décisions prises par votre conseil municipal. Autre bonne nouvelle, à la demande des citoyens, le *Comptoir de prêt d'équipement* est ouvert non seulement durant les heures d'ouverture de bureau municipal, mais également les

samedi matins à l'Hôtel de ville. De plus, le prêt est facilité grâce à la mise en place de la **Carte Loisirs +**, une carte remise gratuitement aux résidents lors de votre premier prêt. De quoi profiter pleinement des joies de l'hiver sur notre magnifique territoire !

La Municipalité a procédé récemment à la conversion des systèmes de chauffage de son hôtel de ville et de sa salle communautaire. Pour ce faire, elle a choisi d'installer à la Salle de l'Institut Canadien et dans les bureaux municipaux, des systèmes de chauffage électriques, délaissant ainsi la combustion à l'huile des chaudières au mazout qui agissaient jusqu'alors comme générateur principal de chaleur.

Grâce à l'aide reçue via le Programme d'aide financière pour les bâtiments municipaux (PRABAM) du gouvernement du Québec, la majeure partie des coûts engendrés par ces travaux a pu être financée par une subvention octroyée à la Municipalité.

Ce choix écoresponsable permet de réduire les émissions annuelles de GES de 17 142kg, soit 17 tonnes métriques....

Julie Lussier, Mairesse

Pour calculer sa dépense énergétique tout en s'amusant rendez-vous à l'adresse suivante:

<https://www.environnement.gouv.qc.ca/jeunesse/jeux/questionnaires/empreinte/questionnaire.htm>

À votre service ! Les nouvelles des différents services municipaux

Services d'urbanisme et travaux publics

Poste de gestionnaire de projets créé à la Municipalité

L'administration municipale a procédé à la création du poste de *gestionnaire de projets* et ce, afin d'assurer le suivi de la réalisation des différents projets inscrits au Plan triennal d'investissement, dont le contenu a été voté à l'occasion du budget 2023. C'est madame Andréanne Lefebvre qui a été sélectionnée pour occuper cette nouvelle fonction, laquelle agira également en soutien à la direction générale dans le cadre de la gestion des infrastructures municipales. La Municipalité désire également souhaiter un magnifique départ à la retraite à madame Brigitte Dauphin, remplacée dans ses fonctions à la comptabilité par madame Sophie Tremblay. Bienvenues à ces deux nouvelles employées !

ATTENTION à vos bacs cet hiver !

Pour faciliter le travail du personnel à l'œuvre et pour s'assurer que votre bac soit collecté, il est important de le positionner hors d'atteinte lors des opérations de déneigement.

CONSIGNES À SUIVRE EN PÉRIODE HIVERNALE

- Vous devez déneiger le dessus et autour de votre bac (un dégagement d'un mètre doit être laissé tout le tour)
- Il doit être placé de façon convenable en bordure de rue et ne doit pas nuire à la circulation automobile ou piétonnière. La pince peut s'étirer jusqu'à 5 pieds pour prendre le bac, profitez-en !
- La poignée et les roues doivent être orientées vers votre résidence (s'il est du mauvais sens, il est possible que votre couvercle se brise)

Si, à **19 h**, la collecte n'a pas eu lieu, laissez votre bac en bordure de rue

jusqu'à **19 h** le lendemain et informez Info-collectes via le formulaire en ligne au mrcvr.ca/info-collectes

Pour communiquer en ligne avec le **service Info-collectes** : mrcvr.ca/info-collectes

Pour communiquer avec le service par téléphone : 1 844 722-INFO (4636)



Règlementation de la vitesse sur la rivière Richelieu : exprimez-vous !

Transport Canada conduit actuellement une préconsultation sur la proposition de modifications de Règlement sur les restrictions visant l'utilisation des bâtiments (nautiques) soumise par plusieurs municipalités en 2021 afin de mieux encadrer les activités nautiques sur la rivière Richelieu.

Les citoyens qui le désirent peuvent consulter l'ébauche des modifications proposées via ce code QR.

La population peut également faire parvenir ses commentaires avant le 6 février par courriel à l'adresse suivante : mssregulations-reglementssm@tc.gc.ca



CITOYENS RECHERCHÉS

La Municipalité recherche des citoyens pour siéger sur les comités suivants : le *Comité consultatif des loisirs, de la culture et de la vie communautaire* et le *Comité consultatif en agriculture responsable et en développement durable*.

Les rencontres des membres des comités auront lieu trois fois par an. Pour être éligible à siéger sur un comité, le participant doit être un citoyen de Saint-Charles-sur-Richelieu et avoir un intérêt pour les sujets dont est saisi le comité de son choix. Pour en savoir plus sur la constitution et le mandat des comités municipaux, visitez le site Internet de la Municipalité : saint-charles-sur-richelieu.ca

Services de la culture, des loisirs et de la vie communautaire

DU NOUVEAU À SAINT-CHARLES POUR LA SEMAINE DE RELÂCHE...

L'organisme Fous de Nature offre un Camp de la relâche, où il est possible de s'inscrire pour la semaine, comme à la journée.

Situé sur le magnifique site de Mouton Village, ce camp permettra aux enfants de découvrir la nature hivernale de Saint-Charles tout en faisant le plein d'oxygène !

Pour information et inscriptions :

www.fousdenature.ca/camps/camp-de-jour-de-la-relache-scolaire/



ET POUR LE CAMP DE JOUR DEL'ÉTÉ 2023 DE LA MUNICIPALITÉ !

La Municipalité est d'ailleurs heureuse d'annoncer aux familles de Saint-Charles qu'elle s'associe avec Fous de Nature pour offrir aux enfants de la Municipalité son camp d'été également sur le site de Mouton Village. Grâce à une généreuse subvention de la Municipalité, les enfants de Saint-Charles auront accès à un camp spécialisé offert au tarif d'un camp régulier. Découvertes enrichissantes, animateurs-naturalistes passionnés et cadre enchanteur attendent les jeunes de Saint-Charles cet été ! Informations complètes et modalités d'inscription à venir en février.

ANIMATEURS PASSIONNÉS DE PLEIN AIR RECHERCHÉS !



Afin de constituer une équipe de jeunes femmes et de jeunes hommes qui ont envie de partager et de transmettre leur passion pour le plein air et l'environnement, la Municipalité en collaboration avec Fous de nature, propose aux potentiels animateurs du camp d'été, de participer à une rencontre d'information en ligne. Pour connaître la date et l'heure de cette réunion et pour obtenir le lien, veuillez écrire à josiane@saint-charles-sur-richelieu.ca



Équipement de loisir hivernal mis gratuitement à la disposition des familles !

Il est possible d'emprunter gratuitement des raquettes et des tubes de glisse à la Municipalité du lundi au jeudi, de 9 h à 16 h 30 et **les samedis de 8 h 30 à 11 h 30**. Pour ce faire, l'émission de la **carte Loisirs +**, quoique gratuite, est obligatoire. Détails sur le prêt d'équipement sur le site Internet de la Municipalité : saint-charles-sur-richelieu.ca



Les ados de la Municipalité sont attendus les mercredis au Centre Mathieu-Lusignan pour profiter des activités de La Planque : Laser Tag, sports, jeux vidéos, détente et discussions sont au programme. Horaire : de 15 h à 17h15 pour les jeunes de la 5e et 6e année et de 17h 30 à 20 h45 pour les ados de 12 à 17 ans.

BOTTES, SEULES OU EN DUOS RECHERCHÉES POUR LE CARNAVAL D'HIVER !

Le 18 février prochain dès 15 h la Municipalité convie les familles à son Carnaval d'hiver ! Le Lancé de la botte donnera le coup d'envoi aux festivités et c'est pourquoi nous sommes à la recherche de Bottes qui ne servent plus ! Si vous avez une, deux ou plusieurs bottes qui ne servent plus, merci de venir les déposer à la Municipalité.



Le coin des organismes



CONFÉRENCE D'ALBERT MONDOR À VENIR LE 22 FÉVRIER

Le 22 février prochain à 19 h 30, le mouvement « VeRT » vous convie à une conférence d'Albert Mondor intitulée : « Créer un aménagement gourmand ou l'art du foodscaping ». Cette conférence est offerte gratuitement aux résident(e)s de Saint-Denis et de Saint-Charles-sur-Richelieu et s'adresse à tous les citoyens soucieux de trouver une réponse à cette question : quelles actions nous rapprocheront le plus d'une vie en harmonie avec la nature ? L'activité a lieu à la Salle de l'Institut Canadien, 16, rue Saint-Pierre. Inscription par courriel à : mouvement_vert@yahoo.com

Calendrier des activités de la Municipalité

FÉVRIER

lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	samedi	dimanche
	31	1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28					
Encombrants sur réservation	Ordures	Recyclables	Organiques			

Municipalité

31 - Hôtel de ville
Duo Expo-conférence
19 h

1 - Hôtel de ville
Exposition de miniatures jusqu'au
2 mars

4 - 11 - 25 - de 8h30 à 11h30
Prêt d'équipement à l'Hôtel de ville
18 - 15 h à 20 h
Prêt d'équipement au CML

8 - Séance du Conseil
Salle Institut Canadien
19 h 30

18 - Carnaval
Parc des Six-Comtés
15 h - 20 h

Organismes partenaires

22 - Conférence
Albert Mondor
Les plates-bandes comestibles
Salle Institut Canadien
19 h 30